

Port-Louis - Riante - Kervignac

« Si le mariage est une fête, c'est aussi un engagement »

Riante — La municipalité a lancé, en novembre, un parcours de soutien aux couples en difficulté. Elle a aussi fait appel à Cap Mariage qui propose une aide aux élus, officiers d'état civil et futurs mariés.

L'idée

Anne Lecointre, conseillère municipale, a reçu une formation à l'accompagnement, et pilote, depuis novembre, dans le cadre de la parentalité, la mise en place d'un « parcours de soutien aux couples », pour tenter d'intervenir avant une éventuelle rupture.

Il s'agit cette fois plutôt d'une action qui interviendra avant le mariage civil, avec toujours pour objectifs « la pérennité des couples et la protection des enfants dans un climat paisible ».

Une aide aux élus...

Sur sollicitation de la municipalité, Claire Holsteyn, vice-présidente de la fédération Cap Mariage, est venue présenter aux élus et aux personnels du Centre communal d'action sociale (CCAS) la possibilité de partenariat avec la mairie.

« L'objectif est de valoriser le mariage civil en apportant aux futurs mariés des informations sur le droit de la famille, d'accompagner les couples dans la préparation de leur mariage et de protéger les intérêts matériels et moraux de la famille. »

L'association va permettre aux futurs époux de personnaliser la célébration du mariage, en les invitant à faire connaître à l'officier d'état civil les éléments pour adapter son discours et de faire du mariage civil un moment fort d'éducation à la citoyenneté.

La mairie remettra systématiquement aux couples qui demandent le mariage, l'invitation du maire à participer à une rencontre avec Cap Maria-



Réunion de présentation, au profit des élus et du CCAS, dans une salle du château de Kerdurand, d'un partenariat avec l'association Cap Mariage. Au centre, Anne Lecointre (conseillère municipale), et à droite, Claire Holsteyn (Cap Mariage).

(PHOTO : QUEST-FRANCE)

ge, dans une salle mise à disposition, et au cours de laquelle une visite de la salle des mariages sera organisée.

... et aux futurs mariés

Au cours de ces séances d'information d'une durée prévue de 1 h 30 à 2 h, la municipalité présentera aux participants la cérémonie (mariage civil).

Un notaire viendra détailler les avantages et inconvénients des différents contrats de mariage, et l'asso-

ciation explicitera les cinq articles du Code civil.

Suivant les situations (familles recomposées...), les couples qui le souhaitent pourront être orientés vers des spécialistes, notaires, avocats, conseillers conjugaux...

« Dire oui devant la famille et les amis, explique Claire Holsteyn, ce n'est pas qu'une simple formalité, car si le mariage, c'est une fête, c'est aussi un engagement. Ces séances sont avant tout un accompagne-

ment pour ceux qui décident de se marier, afin qu'ils comprennent bien leurs engagements. »

À titre indicatif, seize mariages civils ont été célébrés, en 2021, dans la commune. Et si ces réunions sont plus particulièrement destinées aux futurs couples, elles seront aussi ouvertes à toutes personnes qui se posent des questions.

Renseignements : tél. 06 07 85 10 37.

À l'agenda de vos communes

Riantec
La s



Fin de
regrou

Corin
ces C
dans
de K
l'asso

« C'
connu
à dire
du yo
nose
En p
di à 9
un no
pour l
un b

Locr

Un c